

# SCHEMA DIRECTEUR VELO DU PAYS BIGOUDEN SUD 2022-2026

## Stratégie



# SOMMAIRE

<b>1. Les enjeux du schéma directeur vélo du Pays Bigouden Sud</b>	<b>3</b>
<b>2. Les objectifs stratégiques du schéma directeur vélo du Pays Bigouden Sud</b>	<b>3</b>
2.1. <i>Améliorer et développer le réseau cyclable communautaire</i>	3
2.2. <i>Renforcer et améliorer l'offre de stationnement et le jalonnement des itinéraires</i>	4
2.3. <i>Déployer des services associés au vélo et des actions de promotion</i>	4

# 1. Les enjeux du schéma directeur vélo du Pays Bigouden Sud

Enjeu 1 : Développer la pratique utilitaire et scolaire sur le Pays Bigouden Sud ;

- Créer un réseau cyclable maillé, hiérarchisé et sécurisé qui :
  - o Relie les centres-bourg du territoire entre eux :
    - Des connexions au sud du territoire en lien avec l'itinéraire du Train Birinik ;
    - Prolonger la liaison structurante du Birinik vers le nord du territoire (Pont de Cornouaille) ;
    - Une liaison est-ouest du territoire ;
  - o Permet de rejoindre les équipements, les sites structurants et les établissements scolaires :
    - Apaisement de la circulation dans les centres-bourgs ;
    - Identifier les liaisons de rabattement entre les centres-bourgs, les zones d'habitat et les équipements excentrés ;
  - o S'interconnecte avec les territoires voisins : QBO, Pays Fouesnantais et la CCHPB ;
- Créer un réseau cyclable maillé et hiérarchisé Améliorer la prise en compte du vélo dans les opérations d'aménagements et dans le PLUih ;

Enjeu 2 : Développer les pratiques de loisirs et touristiques

- Desservir les sites touristiques majeurs par des aménagements cyclables ;
- Promouvoir et valoriser les itinéraires touristiques et de loisirs ;

Enjeu 3 : Mettre en œuvre les conditions pour développer les différentes pratiques cyclables

- Assurer la continuité et la cohérence des aménagements, services vélo sur le territoire :
  - o Développer les stationnements vélos et adapter la typologie en fonction du besoin (libre, sécurisé...)
  - o Uniformiser le jalonnement des différents itinéraires ;
- Mettre en place des actions de communication, d'information et d'animation pour développer une culture vélo sur le territoire ;
- Hiérarchiser, programmer et prioriser les aménagements cyclables dans les PPI de l'AOM et des gestionnaires de voirie ;
- Définir les modalités de coordination entre la CCPBS, les communes et le Département.

## 2. Les objectifs stratégiques du schéma directeur vélo du Pays Bigouden Sud

La stratégie du Schéma Directeur vélo du Pays Bigouden Sud a retenu trois grands objectifs afin de répondre aux enjeux qui ressortent du diagnostic :

- > Améliorer et développer le réseau cyclable communautaire
- > Renforcer et améliorer l'offre de de stationnement et le jalonnement des itinéraires
- > Déployer des services associés au vélo et des actions de promotion.

### 2.1. Améliorer et développer le réseau cyclable communautaire

Des aménagements cyclables existent sur le territoire, or ils sont très peu connectés les uns aux autres et insuffisamment sécurisés pour inciter les habitants à utiliser leur vélo. L'enjeu est que les itinéraires soient continus pour développer toute leur utilité et générer des effets de synergie entre eux et servir à plusieurs usages.

Le réseau cyclable s'appuiera sur la hiérarchisation des itinéraires selon leur caractère plus ou moins structurant pour le territoire. Ce travail préalable permettra de programmer la réalisation des différentes liaisons cyclables du territoire qui composeront le réseau du Pays Bigouden Sud.

## 2.2. Renforcer et améliorer l'offre de stationnement et le jalonnement des itinéraires

Le stationnement fait partie intégrante d'un déplacement à vélo. Sa qualité influence directement l'appréciation globale du déplacement par le cycliste. Elle peut l'amener à renoncer à son déplacement ou à choisir un autre mode de transport. L'enjeu est de développer une offre de stationnements qui réponde aux besoins des pratiquants et dont le niveau de qualité et de sécurisation doit être adapté selon la localisation et l'usage.

Une signalisation de qualité est une condition essentielle à l'utilisation d'un itinéraire. Malgré l'évolution des outils connectés, le jalonnement reste indispensable car il répond à trois besoins majeurs des usagers mobiles : le repérage, les liens avec les aménités du territoire et la communication. L'enjeu est d'établir un guide méthodologique de jalonnement afin d'aboutir à une homogénéisation de la signalétique sur le territoire au regard de la réglementation en vigueur.

## 2.3. Déployer des services associés au vélo et des actions de promotion

L'organisation d'événements festifs, ponctuels et symboliques est un levier efficace pour la promotion de l'usage du vélo ou des déplacements à pied. Ces rendez-vous permettent de faire connaître les aménagements cyclables et de donner l'occasion aux usagers néophytes de s'essayer à la pratique du vélo.

Le prêt, la location et les aides à l'achat de vélos sont des initiatives publiques, elles viennent compléter et dynamiser les offres privées existantes, elles participent au report modal sur les déplacements courts et à la réussite de l'intermodalité sur le territoire.

Ces trois objectifs stratégiques ont vocation à se décliner dans un plan d'actions qui constituera l'outil pour suivre la mise en œuvre du Schéma vélo Communautaire.